

L'état des lieux cinglant du système de santé en Centre-Val de Loire

InfoTours – 27 février 2019

Il dénonce notamment le manque de médecins et l'état d'épuisement des agents.

Le CESER est une instance régionale qui peut enquêter sur différents sujets dès lors qu'on lui soumet une pétition ayant recueilli au moins 4 000 signatures. Celle de la CGT sur l'état de l'hôpital public en a totalisé 60 000... Après avoir enquêté pendant un an via une cinquantaine d'entretiens dans la région (dont un avec la direction du CHU de Tours), l'institution a publié un rapport accablant cette semaine... On l'a lu pour vous.

Dès son premier titre, le CESER fait un constat implacable : « Accès aux soins en région Centre-Val de Loire : entre évasion, retard et renoncement ». Dans les lignes suivantes, les auteurs du rapport listent les ennuis rencontrés par les patients, sachant que 3 départements de la région font partie des 7 territoires français les moins dotés en praticiens.

La crainte d'être mal-traitant vis-à-vis des patients

Les problèmes listés ? Difficultés pour obtenir des rendez-vous, accès limité aux spécialistes, médecins qui ne prennent plus de nouveaux patients, rendez-vous refusés pour des adhérents à la CMU, recours au privé « incontournable » dans certains cas... et surtout un « épuisement » de plus en plus « manifeste » des soignants : « certains expriment même leur crainte d'être mal-traitants vis-à-vis des patients faute de moyens » peut-on lire.

« L'obstacle financier, lorsque le reste à charge est élevé, incite des patients à retarder certains soins, voire à les abandonner. Les personnes les plus vulnérables en subissent les conséquences graves » s'inquiète par ailleurs le CESER évoquant les restructurations hospitalières ou les difficultés de transport comme autant de risques d'éloignement d'une partie de la population d'un service de santé efficace.

Un risque accru d'erreurs médicales ?

Le poids des hôpitaux est également évoqué : « la crainte des établissements les plus modestes est de se faire absorber par l'hôpital support » relèvent les auteurs, prenant également comme exemple la fermeture de la maternité du Blanc dans l'Indre. « Cette situation de 'désert médical' conduit les hôpitaux à recourir à des médecins 'vacataires' afin de maintenir une offre régulière de soins hospitaliers. Ces derniers sont bien mieux rémunérés et pèsent lourdement sur les budgets des hôpitaux. »

Concernant les services d'urgence, leur saturation implique « une pression souvent difficilement supportable pour les structures d'accueil. Les fermetures de lits d'hospitalisation contribuent par ailleurs à l'engorgement chronique des urgences. » Et même les maisons de santé ne semblent pas répondre aux besoins : on en trouve 125 dans la région mais plusieurs sans généraliste.

Une nouvelle fac de médecine à Orléans ?

Au sujet des professionnels, leur situation est décrite comme « extrêmement critique, parfois à la limite de la rupture » avec un recours « trop important » aux contractuels dans certains établissements, mais surtout « un épuisement chronique » dans les services, un absentéisme plus fréquent (en moyenne 23 jours par an au niveau national) et « un risque accru d'erreurs médicales ».

Le CESER a relevé des glissements de postes illégaux, c'est-à-dire des personnes assurant des tâches qui ne font pas partie de leurs missions initiales. « Toutes ces difficultés sont exacerbées par une communication managériale mal perçue, voire défailante » est-il précisé en conclusion des auditions, sans compter les tensions sociales ou les difficultés de recrutement, en particulier de spécialistes que le Centre-Val de Loire n'attire pas. « Les personnels souffrent d'un manque de reconnaissance, Les salaires sont de moins en moins attractifs » analyse l'institution.

Constatant des décisions politiques « parfois déconnectées des réalités territoriales », le CESER estime que « l'urgence de la situation conduit à envisager des solutions ciblées » exigeant « un plan d'urgence régional » de retour à la moyenne nationale en termes d'offre de soins ; une évaluation des groupements hospitaliers départementaux ; le maintien d'une gouvernance autonome locale des établissements ; un management plus participatif... Autres points : atteindre les 400 places en 2ème année de médecine au lieu de 350 à la fac de Tours (avec création d'une antenne à Orléans) ou encore encourager une alliance plus forte entre le CHU de Tours et l'hôpital d'Orléans pour peser face aux grands centres universitaires comme Nantes ou Rennes.